

Besançon, le 20 septembre 2024

M. FAGAUT Ludovic
Président du Groupe Besançon Maintenant

Aux agents de la ville de Besançon,
de Grand Besançon Métropole et
du centre communal d'action sociale

Objet : soutien aux agents de nos collectivités

Mesdames et Messieurs les agents de la ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole et du centre communal d'action sociale,

Nous tenions par ce courrier à vous informer d'une situation grave qui a retenu toute notre attention lors du conseil municipal du jeudi 19 septembre 2024.

Cette situation trouve sa source dans la méthode employée par l'adjointe déléguée en charge de la transition écologique, des espaces verts et de la biodiversité.

A la suite d'un courrier anonyme reçu à la mairie et évoquant de possibles vols et utilisations de matériels à des fins personnelles par les agents du service espaces verts du secteur Trepillot, un courrier a été adressé aux riverains de ce secteur en les incitant à dénoncer de telles pratiques dans le cas où ils en seraient les témoins.

Ce courrier, préparé par le directeur de service et signé de la main de l'adjointe déléguée, est une insulte à l'ensemble des agents de nos collectivités et structures. **Il jette l'opprobre et le déshonneur sur la totalité des agents et ce sur la seule base d'un courrier anonyme** dont les propos n'ont de plus, pas pu être vérifiés à ce jour semble-t-il.

Mme la Présidente-Maire a cautionné le courrier en refusant de s'excuser publiquement, ce que je demandais avec insistance lors du conseil municipal.

Pire, Mme la Présidente-Maire a essayé de trouver des circonstances atténuantes à l'élue responsable de ce courrier.

Nous ne sommes plus dans la politique mais dans le respect des agents et dans leur considération.

Ce courrier crée un climat de suspicion autour des 4 000 agents de nos collectivités. Vous accabler ainsi n'est pas tolérable.

J'ai demandé une suspension de séance pour échanger avec les présidents des différents groupes, mais messieurs Bertagnoli, Halem, Bodin, Poulin et madame Billeret, ni même la présidente-maire n'ont souhaité se lever pour échanger, seul Laurent Croizier s'est levé pour le 2ème groupe d'opposition.

Avec les élus de mon groupe Besançon Maintenant, nous avons décidé de quitter le conseil municipal devant tant de condescendance et d'absence de considération à votre égard.

Nous soulignons cette méthode récurrente, la même que lorsque madame le maire avait incriminé des agents sur le sujet de l'amiante l'an dernier.

Un Président-Maire a le devoir d'être aux côtés de ses agents pour la réussite du portage des politiques publiques. Des enquêtes internes peuvent être menées. Il n'est pas possible d'agir de cette manière.

Soyez assurés de mon soutien et de celui des élus de mon groupe Besançon maintenant, au service de nos territoires et du développement de nos collectivités.

Ludovic FAGAUT

Président du groupe politique Besançon Maintenant

